

PROCES VERBAL DE SEANCE DU

Mercredi 10 Mai à 20h30

Président de séance : M David DUIZIDOU, Maire

Secrétaire de séance : Valérie PECHEYRAN

Présents : David DUIZIDOU, Fabien FOUQUET, Valéry PECHEYRAN, Jacqueline ANTONIO, Fabrice DAURE, Nicolas MUGAIN, Maurice CROUAIL, Serge LANOUILH, Philippe GUYOMARC'H, Jonathan HUBERT, Olivier SOUBIES

Excusés : Sandrine CLOUTIER, Guillaume MARQUE, Valérie CODHANT, Valery BIZIERE

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Mars 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ PROJET DE SECURISATION PHASE 1 (AGENCE ENEDIS ET GANDARMERIE): ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Appel d'offres terminé fin Mars : 6 entreprises ont répondu :

- Rey Betbeder, Castillon , Eurovia Aquitaine, Sogeba, Lapedagne, Vigneau.
- Les offres sont sorties en dessous de ce qui avait été estimé par l'APGL .

Pour les critères d'attribution : solution technique, délai, tarif et performance environnementale. Et sur l'ensemble de ces critères, l'entreprise qui sort le mieux est Vigneau à quelques points d'écart avec Lapedagne.

Montant des travaux : 134 984.62euros HT.

Contact pris avec M. Christian Lamane pour avis car le Département participe au financement de ce projet.

>> Au vu de l'analyse faite par l'APGL, le Conseil Municipal décide à la majorité (6 pour, 4 contre et 1 abstention) de sélectionner l'entreprise Vigneau pour ces travaux de sécurisation.

Le début des travaux est prévu fin Juin pour une durée de 7 semaines.

3/ SALLE DES SPORTS

- Etat d'avancée des travaux :

LOT1 : Gros œuvre : Les raccords dans la salle sont faits + aménagements extérieurs en cours

LOT2 : Charpente : travaux terminés. Reste à fermer le porche qui a été fait à l'entrée

LOT3 : Menuiseries extérieures : rails posés, reste à feutrer les fenêtres des vestiaires.

LOT4 : Menuiseries intérieures : pose de la porte de la salle en bas qui vient finir le mur de pelote. Meuble pour le bar en cours.

LOT5 : Platerie : finir tous les faux plafonds.

LOT 6 : Electricité : tous les câbles sont tirés. En cours de finition

LOT 7 : Chauffage : vestiaires et cuisine faits, il reste les sanitaires et toilettes

LOT 8 : Carrelage : sols et murs posés. En cours de finitions

LOT9 : Peintures et sols souples : les premières couches vont être mises.

- Commission bâtiment : plan accès à déterminer + plan d'évacuation avec SICLI. Réunion mardi 16/05 à 18h30.
- Réfléchir sur les noms des salles à l'intérieur.
- Voir l'équipement de la cuisine
- Et l'équipement pour le nettoyage de cette salle

4/ COMPLEXE COMMERÇANT : LOCAL BOULANGERIE

Demande formulée par M. Loïc Mathis qui est pâtissier chez Girodi à Morlaàs. Il souhaite s'installer sur THEZE. Travail mené avec la CCLB et la Chambre des Métiers pour l'accompagner dans ce projet.

Aujourd'hui, M. Mathis avait rdv avec l'entreprise RIOUBLANC pour estimer le matériel sur place et voir ce qui est réutilisable.

Entre temps, une autre personne de Thèze a écrit à la Mairie et serait également intéressée par ce local pour réouvrir une boulangerie.

Rappel montant du loyer : 680,42 euros par mois. Il faudra tenir compte du matériel en place et revoir ce montant si nécessaire.

5/ FONDS DE CONCOURS CCLB EQUIPEMENTS SPORTIFS

Par délibération en date du 7 décembre 2022, la Communauté des Communes a approuvé le versement pour notre commune d'un fonds de concours de 1 338.75 euros pour l'acquisition d'un panneau d'affichage pour la salle des sports.

Coût d'acquisition du panneau : 3954 euros TTC.

Et participation du club de pala et de basket à hauteur de 656 euros chacun.

>> Le Conseil Municipal valide ce plan de financement et accepte le fonds de concours de la CCLB.

6/ FONDS VERT : ECLAIRAGE SOLAIRE CHEMIN TUQUET

Une enveloppe de l'état est disponible au titre du fonds vert qui vise à financer les projets de transition écologique.

Un dossier a été déposé par la commune pour le dossier d'éclairage solaire Chemin Tuquet (changement de 7 points lumineux par de l'éclairage solaire).

7/ QUESTIONS DIVERSES

a) Prochain conseil municipal

Vendredi 9 juin à 19h00. Pour désigner les délégués aux élections sénatoriales qui auront lieu le 23 septembre prochain.

b) Gestion des écoles

M. Biziere ne souhaite plus s'occuper des écoles pour raisons professionnelles.

C'est M. le Maire et M. Fabien Fouquet en binôme qui reprennent cette gestion.

Réunion demain soir pour passer le relai.

Dernier SIVU le 31 mai prochain pour la dissolution définitive.

c) Demande de subvention de Basket Nord Béarn

Victoire féminine U15. Elles doivent maintenant se rendre en Vendée en Juin. Demande de financement pour cette sortie (transport et hébergement) estimée à 5 500 euros.

Les Maires de Sévignacq et Garlin ont été contactés par M. le Maire pour se mettre d'accord sur le montant à attribuer :1000 euros /commune.

>> Le Conseil Municipal DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 1000 euros au Basket.

d) Association de Belote

Nouvelle association de THEZE qui s'est créé : « Les Joyeux Beloteurs ». Mme Bordonado, Présidente, a demandé une subvention au même titre que les autres associations de la commune.

>> Le Conseil Municipal DECIDE de verser une subvention de 150 euros pour cette nouvelle association thézienne.

e) Club du 3^{ème} âge

Une date sera fixée sur chaque commune afin de reconstituer le bureau. M. Ballade et Mme Capdevielle de Thèze sont intéressés pour en faire parti. Et sur Lème, reste à trouver le trésorier.

f) Bibliothèque

3 projets : un projet de décoration/projet tisanderie/projet achat meubles extérieurs

>> Le Conseil Municipal accepte de débloquer un budget de 250 euros pour ces projets.

g) Chemin Pandelé

Les riverains se plaignent toujours de la vitesse : la commune va fermer ce bout de chemin au niveau de chez M. Patry et en enlevant le sens interdit chemin du Stade.

Pour cela, il convient d'informer les riverains via courrier. Une expérimentation qui durera 3 mois à l'issue desquels il conviendra de faire un bilan avec les riverains.

h) Comité des Fêtes

Le CDF souhaiterait proposer un après-midi « baptême de l'air » à l'occasion des fêtes et cherche un terrain.

>> Accord donné sur le terrain communal situé à côté des locaux techniques (parcelle ZB 55).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Approuvé par le conseil municipal en date du 9 Juin 2023

Le Maire, David DUIZIDOU




Le secrétaire de séance, Valérie PECHEYRAN

